Tir à l'arc

ÉPREUVES		
Hommes (4)	**Femmes (4)**	**Mixte (2)**
Recourbé individuel Poulies individuel Équipe arc recourbé Équipe arc à poulies	Recourbé individuel Poulies individuel Équipe arc recourbé Équipe arc à poulies	Équipes mixtes recourbé Équipes mixtes arc à poulies

QUOTA				
	Qualification	**Asunción 2025**	**CNO hôte**	**Total**
Hommes	45	2	4 (3 RM et 1 PM)	**51**
Femmes	45	2	4 (3 RF et 1 PF)	**51**
Total	**90**	**4**	**8**	**102 athlètes**

QUOTA MAXIMAL PAR CNO	
	Qualification
Hommes	5* (3 arc recourbé + 2 arc à poulies)
Femmes	5* (3 arc recourbé + 2 arc à poulies) **10 athlètes***

*À l'exception des pays dont les athlètes se sont déjà qualifiés en remportant une médaille d'or aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción. Ces pays peuvent bénéficier d'une place supplémentaire pour l'athlète qualifié(e).

Admissibilité des athlètes

Les athlètes doivent avoir signé et remis le formulaire de conditions d'admissibilité des athlètes. Tous les athlètes participants doivent être âgés d'au moins 14 ans, c'est-à-dire être nés en 2013 ou avant.

Quotas ASU 2025

Les athlètes suivants sont les médaillés d'or qui se sont directement qualifiés aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción pour les Jeux panaméricains de Lima 2027 :

ATHLÈTES QUALIFIÉS POUR LIMA 2027		
Épreuve	**Athlète**	**Quota**
Arc recourbé	Cristian Esthepen Garcia - GUA	1 homme
	Isabelle Trindade Estevez - BRA	1 femme
Arc à poulies	Rafael Magalhaes Moreira – BRA	1 homme
	Blanca Maritza Rodrigo Bueno - Équateur	1 femme
Total	**2 hommes + 2 femmes**	**4 athlètes**

Panam Sports attribue une place au médaillé d'or de chaque épreuve individuelle des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción. Cette place est attribuée à l'athlète, et non au pays. Si le champion d'Asunción ne peut pas participer aux Jeux de Lima en 2027, sa place ne sera réattribuée à aucun(e) autre athlète ni à aucun autre pays.

Les médaillés d'or des catégories **arc à poulies** à Asunción participeront à la compétition individuelle à Lima 2027. Ils pourront aussi rejoindre d'autres archers de leur pays pour concourir dans les épreuves par équipes féminines, masculines et mixtes.

Les médaillés d'or des catégories **arc recourbé** à Asunción concourront à Santiago dans les conditions suivantes :

- S'ils représentent des pays qui n'ont pas obtenu de places par équipe pour Lima 2027, ils peuvent participer à la compétition individuelle, même si leur inclusion conduit le pays à avoir deux archers dans la catégorie en question. Si cela se produit, le tour éliminatoire commencerait par un match de 32^{e} de finale.

- S'ils représentent des pays ayant qualifié une équipe complète dans cette catégorie, ils commenceront le tour de qualification et pourront être sélectionnés pour les épreuves par équipe de leur sexe ou les équipes mixtes. Ils ne pourront poursuivre dans le tour olympique individuel que si leur pays les choisit comme l'un des trois archers qui concourront individuellement pour les médailles ou les places aux Jeux olympiques. Dans ce cas, le tour individuel débuterait au stade des 16e de finale, puisque seuls 32 athlètes seraient qualifiés.

Les athlètes ayant obtenu une place de quota aux Jeux panaméricains juniors peuvent concourir pour décrocher des places par équipe pour leur pays dans d'autres épreuves de qualification, mais pas pour obtenir une place de quota individuelle supplémentaire pour leur pays.

Système de qualification

Le système de qualification actuel a été conçu pour garantir la présence de huit (8) équipes de tir à l'arc recourbé par sexe, de six (6) équipes de tir à l'arc à poulies par sexe, ainsi que la participation d'archers individuels provenant du plus grand nombre de pays possible. Pour cette raison, un CNO peut qualifier soit une équipe de trois (3) archers, soit un(e) seul(e) archer(ère). Un pays ne peut pas participer avec deux archers dans une même catégorie, sauf si l'un(e) des archers s'est qualifié aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción.

Le système a été conçu en tenant compte de la demande de Panam Sports d'attribuer des quotas aux Jeux sud-américains de 2026 à Santa Fe et aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes de de 2026 à Saint-Domingue.

Les premiers quotas pour Lima 2027 ont été obtenus par les médaillés d'or individuels de chaque catégorie aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción.

À l'exception des quotas obtenus à Asunción 2025, qui sont destinés aux athlètes ayant remporté des médailles d'or, les quotas obtenus dans les autres tournois de qualification seront attribués au pays, et non aux athlètes.

Les participants par catégorie aux Jeux panaméricains seront les suivants :

- Arc recourbé femmes : 33 (Huit équipes + huit archères individuelles de huit pays différents + la médaillée d'or des Jeux panaméricains juniors d'Asunción 2025)
- Arc recourbé hommes : 33 (Huit équipes + huit archers individuels de huit pays différents + le médaillé d'or des Jeux panaméricains juniors d'Asunción 2025)
- Équipes mixtes arc recourbé : autant d'équipes que de pays ayant qualifié au moins un homme et une femme.
- Arc à poulies femmes : 18 (Six équipes de deux archères + cinq archères en individuel provenant de cinq pays différents + la médaillée d'or des Jeux panaméricains juniors).
- Arc à poulies hommes : 18 (Six équipes de deux archers + cinq archers individuels issus de cinq pays différents + le médaillé d'or des Jeux panaméricains juniors).
- Arc à poulies Équipe mixte : autant d'équipes que de pays ayant qualifié au moins un homme et une femme.

Quotas pour le Pérou en tant que pays hôte :

En tant que pays hôte, le Pérou bénéficie des quotas suivants :

- Trois pour l'épreuve arc recourbé hommes
- Trois pour l'épreuve arc recourbé femmes
- Un pour l'épreuve arc à poulies hommes
- Un pour l'épreuve arc à poulies femmes

Le Pérou pourra obtenir des quotas par équipe pour les épreuves de tir à l'arc à poulies hommes et femmes dans les tournois de qualification qui attribuent des quotas par équipe.

Quotas à attribuer dans chaque épreuve de qualification :

DATE	ÉPREUVE	QUALIFIÉS
9 au 23 août 2025	IIe Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción	2 hommes – 1 RM + 1 PM 2 femmes – 1 RF + 1 PF
23 au 28 juin 2026	Championnats panaméricains Tlaxcala, Mexique	27 hommes – 18 RM + 9 PM 27 femmes – 18 RF + 9 PF
23 au 28 juin 2026	Épreuve de qualification pour l'Amérique du Nord Tlaxcala, Mexique	1 homme – 1 RM 1 femme – 1 RF
23 au 29 juillet 2026	Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes Saint-Domingue, République dominicaine	2 hommes – 1 RM + 1 PM 2 femmes – 1 RF + 1 PF
21 au 25 septembre 2026	Jeux sud-américains Santa Fe, Argentine	2 hommes – 1 RM + 1 PM 2 femmes – 1 RF + 1 PF
À confirmer avant le 18 avril 2027	À confirmer	13 hommes – 8 RM + 5 PM 13 femmes – 8 RF + 5 PF

Championnats panaméricains, Tlaxcala, Mexique

- Arc recourbé hommes : 18 places
 - Les cinq meilleures équipes du tournoi par équipes (15). Si le Pérou se classe parmi les cinq meilleurs, l'équipe classée sixième se qualifiera.
 - Les trois (3) meilleurs archers individuels d'une épreuve distincte à laquelle les pays ayant obtenu des places par équipe ne participeront pas.
 - Chaque pays admissible pour participer aux qualifications individuelles peut inscrire jusqu'à trois archers, mais ne peut obtenir qu'une seule place individuelle pour le pays.
- Arc recourbé femmes : 18 places
 - Les cinq meilleures équipes du tournoi par équipes (15). Si le Pérou se classe parmi les cinq meilleurs, l'équipe classée sixième se qualifiera.
 - Les trois (3) meilleurs archers individuels d'une épreuve distincte à laquelle les pays ayant obtenu des places par équipe ne participeront pas.
 - Chaque pays admissible pour participer aux qualifications individuelles peut inscrire jusqu'à trois archers, mais ne peut obtenir qu'une seule place individuelle pour le pays.
- Arc à poulies hommes : Neuf places
 - Les quatre meilleures équipes de la phase de matchs par équipes (huit places)
 - Un (1) archer individuel issu d'un tour distinct auquel les pays ayant obtenu des

places par équipe ne participeront pas.
 - Chaque pays admissible pour participer aux qualifications individuelles peut inscrire jusqu'à trois archers.
- Arc à poulies femmes : Neuf places
 - Les quatre meilleures équipes du tour en affrontement direct (huit places)
 - Un (1) archer individuel dans une épreuve distincte à laquelle les pays ayant obtenu des places par équipe ne participeront pas.
 - Chaque pays admissible pour participer aux qualifications individuelles peut inscrire jusqu'à trois archers.

Épreuve de qualification nord-américaine – Aux Championnats panaméricains 2026

- Arc recourbé hommes (Une place)
 - À l'archer individuel le mieux classé (1) de cette région géographique, issu d'un pays n'ayant pas obtenu de place par équipe ou en individuel pour les Jeux panaméricains lors de l'épreuve de qualification. Pour se qualifier pour l'Amérique du Nord, l'archer doit figurer parmi les huit meilleurs du classement de la qualification individuelle spéciale pour les Jeux panaméricains. Si les pays d'Amérique du Nord obtiennent les places disponibles dans le cadre de l'épreuve par équipe ou de l'épreuve de qualification individuelle spéciale des Championnats panaméricains, ou s'ils n'ont pas réussi à placer un athlète parmi les huit meilleurs de l'épreuve individuelle spéciale, la place nord-américaine sera attribuée, avec une option pour tous les pays du continent, au deuxième pays figurant sur la liste des résultats de l'épreuve de qualification individuelle spéciale pour les Jeux organisée aux Championnats panaméricains à Tlaxcala.
- Arc recourbé femmes (1 place)
 - À l'archère individuelle la mieux classée (1) de cette région géographique, issue d'un pays n'ayant pas obtenu de place par équipe ou en individuel pour les Jeux panaméricains dans l'épreuve de qualification. Pour se qualifier pour l'Amérique du Nord, l'archère doit figurer parmi les huit meilleures du classement de l'épreuve de qualification individuelle spéciale pour les Jeux panaméricains. Si les pays d'Amérique du Nord obtiennent les places disponibles dans la phase par équipes ou dans l'épreuve de qualification individuelle spéciale des Championnats panaméricains, ou s'ils n'ont pas réussi à placer un athlète parmi les huit meilleurs de l'épreuve individuelle spéciale, la place nord-américaine sera attribuée, avec une option pour tous les pays du continent, au deuxième pays figurant sur la liste des résultats de l'épreuve de qualification individuelle spéciale pour les Jeux organisée dans le cadre des Championnats panaméricains à Tlaxcala.

Étant donné que le nombre de pays de la région nord-américaine est inférieur à celui des pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes, aucune place distincte ne sera attribuée à l'Amérique du Nord pour les épreuves masculines et féminines d'arc à poulies.

Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes, Saint-Domingue, juillet 2026

- Arc recourbé hommes (1 place)
 - À l'archer individuel le mieux classé d'un pays n'ayant pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archer doit figurer parmi les huit meilleurs du classement de l'épreuve individuelle olympique aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes pour être admissible à cette place.
- Arc recourbé femmes (1 place)
 - À l'archère individuelle la mieux classée d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archère doit figurer parmi les 8 premières du tour olympique individuel aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes pour être admissible à cette place.
- Arc à poulies hommes (1 place)
 - À l'archer individuel le mieux classé d'un pays n'ayant pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. Pour pouvoir prétendre à cette place, l'archère doit figurer parmi les huit meilleurs du classement individuel de la ronde olympique lors des Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes.
- Arc à poulies femmes (1 place)
 - À l'archère individuelle la mieux classée d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archer doit figurer parmi les huit meilleurs du tour olympique individuel aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes pour être admissible à cette place.

Jeux sud-américains, Santa Fe, Argentine

- Arc recourbé hommes (1 place)
 - À l'archer individuel le mieux classé d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archer doit figurer parmi les huit meilleurs du classement de l'épreuve individuelle olympique aux Jeux sud-américains pour être admissible à cette place.
- Arc recourbé femmes (1 place)
 - À l'archère individuelle la mieux classée d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archère doit figurer parmi les huit meilleures du classement de l'épreuve individuelle olympique aux Jeux sud-américains pour être admissible à cette place.
- Arc à poulies hommes (1 place)
 - À l'archer individuel le mieux classé d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archer doit figurer parmi les huit meilleurs du classement de l'épreuve individuelle olympique aux Jeux sud-américains pour être admissible à cette place.

- Arc à poulies femmes (1 place)
 - À l'archère individuelle la mieux classée d'un pays qui n'a pas obtenu de place aux Championnats panaméricains de 2026. L'archère doit figurer parmi les huit meilleures du classement de l'épreuve individuelle olympique aux Jeux sud-américains pour être admissible à cette place.

Dernier quota de qualification

- Arc recourbé hommes (huit places)
 - Six places pour les deux meilleures équipes d'un tournoi par affrontement direct impliquant uniquement les pays n'ayant pas obtenu de places par équipe aux Championnats panaméricains.
 - Deux places individuelles dans un tour spécial en affrontement direct individuel pour la qualification aux Jeux panaméricains. Seuls les archers (trois au maximum par pays) issus de pays n'ayant obtenu aucun quota par équipe ou individuel dans les épreuves de qualification précédentes peuvent participer à ce tour. Le nombre de places individuelles à attribuer peut être porté à quatre si les pays ayant obtenu des places par équipe dans la dernière épreuve de qualification avaient déjà remporté des places individuelles dans les épreuves de qualification précédentes. Aucun pays ne peut obtenir plus d'une place individuelle dans une catégorie donnée, tous résultats des épreuves de qualification confondus, à l'exception de la place obtenue à Asunción en 2025, qui est supplémentaire.

- Arc recourbé femmes (Huit places)
 - Six places pour les deux meilleures équipes d'un tour en affrontement direct impliquant uniquement les pays qui n'ont pas obtenu de places par équipe aux Championnats panaméricains.
 - Deux places individuelles dans un tour spécial en affrontement direct individuel pour la qualification aux Jeux panaméricains. À ce tour, seules les archères (trois au maximum par pays) des pays n'ayant obtenu ni quota par équipe ni quota individuel dans aucune des épreuves de qualification précédentes peuvent participer. Le nombre de places individuelles à attribuer peut être porté à quatre si les pays ayant obtenu des places par équipe dans la dernière épreuve de qualification avaient déjà remporté des places individuelles dans les épreuves de qualification précédentes. Aucun pays ne peut obtenir plus d'une place individuelle dans une catégorie donnée, tous résultats des épreuves de qualification confondus, à l'exception de la place obtenue à Asunción 2025, qui est supplémentaire.

- Arc à poulies hommes (cinq places)

- Les deux meilleures équipes (quatre places) d'un tournoi par affrontement direct réunissant uniquement les pays n'ayant pas obtenu de places par équipe aux Championnats panaméricains de 2026.

- Le meilleur archer (une place) issu d'un tour en affrontement direct spécial (maximum trois par pays) parmi les pays n'ayant obtenu aucune place dans cette catégorie. Le nombre de places individuelles à attribuer peut être porté à trois si les pays ayant obtenu des places par équipe dans la dernière qualification avaient déjà remporté des places individuelles au cours des qualifications précédentes. Aucun pays ne peut obtenir plus d'une place individuelle dans une catégorie, tous résultats des qualifications confondus, à l'exception de la place obtenue à Asunción en 2025, qui est supplémentaire.

- Arc à poulies femmes (cinq places)
 - Les deux meilleures équipes (quatre places) d'un tour en affrontement direct impliquant uniquement les pays qui n'ont pas obtenu de places par équipe aux Championnats panaméricains de 2026.
 - La meilleure archère (une place) issue d'un tour en affrontement direct spécial (maximum trois par pays) parmi les pays n'ayant obtenu aucune place dans cette catégorie. Le nombre de places individuelles à attribuer peut être porté à trois si les pays ayant obtenu des places par équipe dans la dernière qualification avaient déjà remporté des places individuelles au cours des qualifications précédentes. Aucun pays ne peut obtenir plus d'une place individuelle dans une catégorie, tous résultats des qualifications confondus, à l'exception de la place obtenue à Asunción en 2025, qui est supplémentaire.

<u>À propos des épreuves de qualification régionales</u>

Certains pays (Colombie, Venezuela, Panama, Guyane et Suriname) bénéficient d'une situation géographique leur permettant de participer à la fois aux Jeux sud-américains et aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes. Dans ces cas, les fédérations nationales doivent informer World Archery Americas avant **le 31 mars 2026** de la compétition à laquelle elles souhaitent participer pour obtenir des quotas de qualification pour les Jeux panaméricains.

Ces informations doivent être soumises par écrit et accompagnées d'une lettre d'approbation du Comité national olympique correspondant, à l'adresse de courriel suivante : worldarcheryamericas@gmail.com

Le Canada et les États-Unis seront les seuls pays admissibles pour obtenir des quotas dans la compétition de qualification nord-américaine, car ils ne participent à aucun des Jeux régionaux.

Confirmation des places de quota

Au plus tard le 18 avril 2027, World Archery confirmera à Panam Sports et aux CNO les quotas qu'ils ont obtenus.

Au plus tard le 20 avril 2027, les CNO confirmeront à Panam Sports et à World Archery les quotas qu'ils utiliseront.

Réattribution des quotas inutilisés

Si nécessaire, World Archery réattribuera les quotas inutilisés au CNO suivant dont les athlètes ont été classés sur une liste d'attente après le deuxième tournoi de qualification. Ce processus doit être finalisé au plus tard le 21 avril 2027.

Les CNO qui reçoivent des quotas réattribués doivent confirmer leur participation au plus tard le 23 avril 2027.

Qualification pour les Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles

Aux Jeux panaméricains, une équipe mixte en arc recourbé, une équipe mixte en arc à poulies, deux femmes en individuel arc recourbé et deux hommes en individuel arc recourbé obtiendront une qualification directe.

CALENDRIER	
Date	**Événement clé**
9 au 23 août 2025	IIe Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asunción
23 au 28 juin 2026	Championnat panaméricain Tlaxcala, Mexique
23 au 28 juin 2026	Qualifications nord-américaines Tlaxcala, Mexique
23 au 29 juillet 2026	Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes Saint-Domingue, République dominicaine
21 au 25 septembre 2026	Jeux sud-américains Santa Fe, Argentine
À confirmer avant le 18 avril 2027	
18 avril 2027	WA confirmera les quotas à Panam Sports et aux CNO
20 avril 2027	Les CNO confirmeront à Panam Sports et à WA les quotas qu'ils utiliseront
21 avril 2027	Réattribution des quotas

23 avril 2027	Les CNO ayant reçu des quotas réattribués doivent confirmer leur participation
23 avril 2027	Date limite d’inscription par numéro
2 juillet 2027	Date limite pour l’inscription par nom